

VILLAGE DE POINTE-VERTE

PROCÈS VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le 11 juin 2018
Heure : 19 h
Endroit : Salle du conseil Maxime Lejeune

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 19h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron - Maire
- Josh Ouellette - Maire Adjoint
- Brigitte Guitard - Conseillère
- Roger Guitard - Conseiller
- Maxime Lejeune - Conseiller
- Vincent Poirier – Secrétaire

M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 58-18 **Proposée par : Roger Guitard**
Appuyée de : Maxime Lejeune

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

a) Le conseiller Ouellette déclare un conflit d'intérêt au point 5.

5. Présentation du Centre des Jeunes au sujet du Parc Atlas

6. Travaux de routes désignées

a) Résolution – Choix du contracteur

Résolution : 59-18 **Proposée par : Brigitte Guitard**
Appuyée de : Josh Ouellette

Attendu que les ingénieurs municipaux recommandent la firme L.C.L. Excavation (2006) Inc afin de réaliser les travaux de routes désignées 2018 de la municipalité.

Qu'il soit par la présenté résolu que le contrat intitulé Storm Sewer Upgrade Phase III soit octroyé à la firme L.C.L. Excavation (2006) Inc pour un montant de 373 597,17\$.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Camion utilitaire

a) Résolution – Achat du camion

Résolution : 60-18 **Proposée par : Maxime Lejeune**
Appuyée de : Brigitte Guitard

Que l'offre de Lounsbury automotive de Bathurst pour l'option de location pour 4 ans au prix de 551,23\$ par mois avec un rachat de 14 200\$ à la fin de la période de location.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

8. Programme de Gestion des actifs

a) Choix d'un fournisseur de service

Résolution : 61-18 **Proposée par : Roger Guitard**
Appuyée de : Brigitte Guitard

Attendu que la mise en place d'un programme de gestion des actifs est l'une des conditions à la continuation future de la municipalité à son éligibilité au Fond de la Taxe sur l'Essence.

Attendu que la Fédération Canadienne des Municipalités offre un programme permettant un financement à hauteur de 80% permettant aux municipalités de rencontrer les exigences fédérales en matière de gestion des actifs.

Attendu que la firme Roy Consultants Inc a présenté une offre de service permettant à la municipalité de rencontrer toutes les obligations actuelles de la municipalité en matière de gestion des actifs.

Qu'il soit par la présente résolu que le mandat présenté par la firme Roy Consultants d'un montant de 32 000\$ plus TVH soit accepté par la municipalité de Pointe-Verte et qu'une demande de subvention soit envoyée à la Fédération Canadienne des Municipalités afin de réaliser ce projet.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

9. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

Normand Doiron, Maire

Vincent Poirier, Secrétaire